

nestenn

Newsletter - Décembre 2018

L'étude du mois

Bien choisir sa chaudière

Votre chaudière a plus de quinze ans ? C'est le moment d'en changer, d'autant que le Premier ministre vient d'annoncer la création d'une prime à la conversion des chaudières au fioul. Les chaudières ont fait d'énormes progrès. À condensation, à basse température ou à ventouse, suivez le guide !

Votre chaudière a plus de quinze ans ? C'est le moment d'en changer, d'autant que le Premier ministre vient d'annoncer la création d'une prime à la conversion des chaudières au fioul. Les chaudières ont fait d'énormes progrès. À condensation, à basse température ou à ventouse, suivez le guide !

Un investissement lourd

L'achat d'une chaudière coûte cher : entre 2 500 euros et plus de 8 000 euros, frais de pose non compris. Mais au bout de trois à six ans, les économies d'énergie réalisées grâce à des chaudières nouvelles générations - entre 15 et 30 % par an - auront amorti la dépense. À la fois plus écologiques et plus économiques sur le long terme, elles sont largement préconisées par les pouvoirs publics. C'est pourquoi l'État s'engage à garantir 30 % du coût d'achat en crédit d'impôts pour la plupart d'entre elles.



Quelle énergie choisir ?

En comparant les prix du gaz naturel, de l'électricité, du propane, du fioul et du bois, on s'aperçoit vite qu'il y a un avantage certain à opter pour telle énergie plutôt qu'une autre. Tout dépend si l'on habite en ville ou à la campagne. Vous pouvez être raccordé au gaz naturel, ou non, et dans ce cas, disposer de place sur un terrain pour implanter une citerne propane ou de fioul. Autre élément important : la surface à chauffer. En zone rurale, le fioul est particulièrement adapté aux grandes surfaces, mais il reste beaucoup plus polluant que le gaz ou l'électricité et est soumis à de fortes variations de prix. En zone urbaine, on privilégiera le gaz naturel pour les logements qui sont raccordés. Quant à l'électricité, c'est actuellement l'énergie la plus chère pour se chauffer.

Faire le bon diagnostic

Avant de vous lancer dans l'achat d'une nouvelle chaudière, il est important de faire le point sur trois choses : l'isolation de sa maison ; l'évaluation de sa consommation d'eau chaude sanitaire et/ou de chauffage ; la prise en compte des besoins en fonction du nombre de personnes vivant dans le logement, de sa superficie, de son occupation.

La chaudière à basse température couplée à un plancher chauffant ou des radiateurs

Elle nécessite une température de chauffe à 50°C, au lieu de 90°C pour les chaudières traditionnelles. Pour une optimisation optimale, il faut qu'elle soit couplée avec l'installation de planchers chauffants ou/et de radiateurs qui soient également basse température - ce qui représente un certain surcoût. Néanmoins ils ont l'intérêt d'agrandir la surface d'échange de la chaleur au sein du logement, compensant mieux la température de chauffe plus faible.

La chaudière à condensation, moins polluante

Cette technologie a pour principe de récupérer la chaleur contenue dans la vapeur d'eau produite par la combustion de l'énergie et de l'utiliser pour préchauffer l'eau du circuit. Elle a l'avantage d'améliorer le rendement de l'ordre de 15 % tout en diminuant la consommation de gaz ou de bois, ce qui permet d'économiser 30 % sur ses factures par rapport à un appareil classique. En outre, elle produit des fumées moins polluantes car moins chaudes, environ 50°C au lieu de 200°C. Enfin, peu bruyante, elle peut être installée dans les pièces à vivre. À partir de 3 000 euros.

La chaudière à ventouse, un système sans conduit de cheminée

Il s'agit d'un dispositif adaptable sur toutes les chaudières (au gaz, au fioul ou au bois), qui permet de se passer de conduit de cheminée. L'arrivée d'air et l'évacuation des fumées s'opèrent à travers deux tubes distincts, au-dessus desquels est posé un ventilateur. Il n'y a donc pas de risque que les gaz issus de la combustion pénètrent à l'intérieur du logement. Entre 2 000 et 3 000 euros.

Des robinets thermostatiques pour réduire la consommation

Il n'y a rien de plus simple et de peu onéreux (de 20 à 70 euros hors coût d'installation) pour faire des économies d'énergie. Grâce aux robinets thermostatiques, vous pouvez précisément définir le niveau de température souhaité dans chaque pièce. Par exemple, si vous réglez votre thermostat d'ambiance sur 20°C, vous pouvez personnaliser la température de chacune des pièces : conserver cette température dans la salle de bains, avoir 19 ou 20°C dans les pièces à vivre, 17°C dans les chambres, voire très peu de chauffage dans une pièce inoccupée.